

# Entre le noir et le vert

## Un paysage en recomposition

### LE DOCUMENT

La partie centrale du Bassin minier vue depuis le terril de la fosse 10 à Oignies, 2007.  
© Centre Historique Minier.

Cette photographie a été prise en direction de l'ouest, depuis les pentes de l'immense terril qui a recueilli les matériaux stériles (schistes et grès essentiellement) remontés du fond par la fosse 10 d'Oignies.



La vue s'étage en cinq plans principaux, de bas en haut :

- Le pied du terril 116-117 qui, préservé, vient d'être engazonné dans le cadre d'une politique de **verdissement**.
- Une partie de la **plateforme multimodale Delta3** (commune de Dourges). Par camion, elle reçoit puis regroupe des conteneurs qui seront acheminés par chemin de fer ou par voie d'eau en direction des ports du *Northern Range* comme Dunkerque ou Anvers. Elle occupe le site de l'ancienne fosse 10 où avait pris fin en 1990 l'exploitation du charbon dans le Nord de la France.
- Une bande de terres labourables qui rappelle que les **activités agricoles** n'ont jamais disparu au sein de l'ancien Bassin minier, même à l'époque où les fosses étaient en pleine activité. Cet espace se trouve grignoté par un centre commercial (à gauche). À droite, on distingue les premières maisons de la petite ville de Courrières.
- Le **secteur de Harnes** dont on aperçoit l'église au centre de l'image. À gauche, un immense terril plat derrière le château d'eau ; à droite, le terril conique 93 : tous deux étaient liés aux fosses de l'ancienne Compagnie des mines de Courrières.
- L'**agglomération de Lens** dont les immeubles se détachent sur les deux gigantesques terrils-jumeaux de Loos-en-Gohelle, hauts de 187 mètres, liés à l'ancienne fosse 11-19.

### PISTES POUR SON EXPLOITATION

- L'ancien « pays noir » apparaît beaucoup plus vert que ne le laissent supposer les **représentations traditionnelles** : c'est le résultat d'une politique récente d'aménagement (au premier plan) mais aussi le prolongement d'un souci qui se manifestait déjà à l'époque de l'exploitation minière : l'agglomération de Courrières (à droite de l'image, au-delà des terres cultivées) est en partie constituée de cités jardins construites depuis un siècle.
- Le **pays minier est ouvert sur le monde**. L'extraordinaire réseau de transport mis en place à l'époque de l'exploitation houillère reste en place. Modernisé, il insère étroitement l'ancien Bassin minier dans les flux d'échanges de la mondialisation.

## **PISTES POUR L'HISTOIRE DES ARTS**

On pourra s'interroger utilement sur la valeur que notre société donne aux différentes couleurs. Le verdissement du paysage tend à faire disparaître la noirceur associée à la représentation négative des paysages miniers. Mais si dans les années 1980 on a planté d'arbres les pentes les plus basses des terrils-jumeaux de Loos-en-Gohelle, la partie supérieure de ces deux cônes reste pour l'instant presque exempte de végétation. Dans quelle mesure leur colonisation progressive par la végétation peut-elle leur faire perdre leur rôle de marqueurs identitaires, à l'heure où la région Nord-Pas-de-Calais cherche à faire reconnaître la valeur de son patrimoine minier ?